

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adoption du compte administratif 2015Rapporteur : Isabelle Drancy

Le compte administratif 2015 a été arrêté à la somme de 55 272 820,75 € en recettes et 53 601 397,69 en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 2 776 767,37 € et les restes à réaliser en recettes à 6 872 953,52 €, ce qui représente un solde positif de 4 096 186,15 €.

Le résultat de clôture du budget ville au 31 décembre 2015 se présente ainsi qu'il suit :

- un solde positif de 5 190 539,13 € en section de fonctionnement,
- un solde négatif de 6 709 218,01 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2014,
- un solde négatif de 2 613 031,86 € en section d'investissement en intégrant les reports.

La somme disponible pour le budget primitif 2016 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2015 et les reports de 2015 sur 2016, est donc de 3 154 047,55 €.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte administratif 2015, lequel peut se résumer de la manière suivante :

• Résultat de l'exercice 2015 (fonctionnement)	:	2 036 491,58 €
• Résultats antérieurs reportés	:	3 154 047,55 €
• Résultat à affecter (fonctionnement)	:	5 190 539,13 €
• Solde d'exécution d'investissement (hors reports)	:	- 6 709 218,01 €
• Solde des reports d'investissement	:	4 096 186,15 €
• Solde d'exécution d'investissement (reports inclus)	:	- 2 613 031,86 €